

Camille Roelens, *Manuel de l'autorité. La comprendre et s'en saisir*, Chronique sociale, 2021, 116 pages, ISBN : 2367177775

Jean-François Dupeyron

Volume 12, numéro 1, 2023

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1095156ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1095156ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Université de Sherbrooke
Champ social éditions

ISSN

1925-4873 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Dupeyron, J.-F. (2023). Camille Roelens, *Manuel de l'autorité. La comprendre et s'en saisir*, Chronique sociale, 2021, 116 pages, ISBN : 2367177775. *Phronesis*, 12(1), 150–153. <https://doi.org/10.7202/1095156ar>

Référence de l'ouvrage

Camille Roelens

Manuel de l'autorité. La comprendre et s'en saisir

Chronique sociale, 2021, 116 pages

ISBN : 2367177775



Jean-François DUPEYRON

Université de Bordeaux, France

La dimension réflexive de l'accompagnement Camille Roelens, docteur en sciences de l'éducation, occupe actuellement un poste universitaire dans le domaine de la formation des enseignants. Ses travaux de recherche croisent fréquemment des questions relevant de la philosophie de l'éducation et des questions relatives à la philosophie politique. Le présent ouvrage donne un bon aperçu de cette approche croisée, puisqu'il confronte un thème classique de l'éducation (l'autorité) avec des préoccupations liées à l'évolution de la démocratie à l'âge de l'individualisme et de la fin des « grands récits » holistiques. Pour accomplir ce programme, l'auteur reprend certaines analyses proposées par sa récente thèse de doctorat, afin de les mettre à disposition des praticiens des relations d'autorité et, au-delà, de toute personne s'interrogeant sur le fonctionnement des relations d'influence propres à la (post) modernité démocratique. L'objectif est donc clair : non pas dicter une « méthode infaillible » pour « faire autorité » (programme impossible), mais accompagner les lecteurs dans leur connaissance de l'autorité afin de « la comprendre » et de « s'en saisir », comme l'énonce le sous-titre de l'ouvrage.

À cet effet, le souci heuristique (comprendre) voisine étroitement avec la préoccupation pratique (décrypter des situations concrètes et se positionner en tant qu'acteur de l'autorité). C'est donc, selon nous, en connaissance de cause, que l'auteur a fait le choix de la forme du *Manuel* comme support de son « petit essai » (p. 85). Ce choix, pour les philosophes, n'est pas anodin. Certes, en un sens étroit, le terme *Manuel* désigne tout ouvrage pédagogique de faible volume, ainsi nommé car il « tient dans la main », ce qui le rend portatif et pratique. Dans cet esprit, le manuel se tient à distance des sommes théoriques et des traités abstraits, pour se limiter à des contenus adaptés et décantés en vue de leur utilisation au sein d'un apprentissage. Roelens, par ce choix, peut donc mettre en concordance son objectif (« comprendre et saisir ») et la forme de son écrit. De plus, en un second sens, l'usage de la forme du *manuel* peut s'entendre comme une réplique de la conception antique voyant la finalité de l'œuvre philosophique écrite, non dans l'exposé d'un système, mais dans la production d'un effet de formation. Puisque philosopher, c'est s'exercer à vivre, alors les écrits philosophiques ne sont pas du tout le réceptacle d'un dogme ; ils offrent plutôt l'occasion de s'exercer à comprendre, voire à agir, en gardant toujours sous la main l'appui de références et d'exemples. Là est le cœur de l'intention propre au Manuel. Ainsi, pour Pierre Hadot (2002), « l'écriture n'est qu'un aide-mémoire, un pis-aller qui ne remplacera jamais la parole vivante. La vraie formation est toujours orale, parce que seule la parole permet le dialogue. » Il nous semble avoir retrouvé un peu de cette intention psychagogique et pratique dans le *manuel de médiation* proposé par Camille Roelens, à mi-chemin entre le *traité* (trop théorique) et le *guide* (souvent trop rigide pour être adaptable aux situations concrètes).

L'ouvrage, donc, est d'assez petite taille, comme il convient pour un manuel, sans que son volume soit pour autant négligeable : 88 pages de texte complétées par plusieurs annexes et parsemées de synthèses et d'encarts culturels et illustratifs. Après un avant-propos et une introduction exposant clairement le projet rédactionnel, le texte est découpé en trois parties principales. La première situe la question de l'autorité au sein des problématiques générales des sociétés humaines, plus particulièrement dans le contexte des démocraties contemporaines, marquées par une autonomie individuelle pouvant aller, selon Marcel Gauchet, jusqu'à opérer un « retournement » de la démocratie contre elle-même (Gauchet, 2002). En effet, les analyses de Gauchet, reliées de façon patente à celles d'Hannah Arendt, sont le filigrane initial de certaines investigations de Roelens. Celui-ci, tout en prenant acte de la quasi-disparition de l'autorité traditionnelle, travaille avec l'idée de la nécessité d'une autorité actualisée comme élément nécessaire pour « fluidifier » et viabiliser les rapports sociaux à l'heure de l'autonomie individuelle et collective. « Le rôle-clé de l'autorité est d'une certaine façon de fluidifier le fonctionnement d'un certain nombre de relations et de mécanismes au sein des sociétés humaines. L'autorité ne fixe pas le but de la vie sociale, elle se met à son service. » (p. 23) Il s'ensuit qu'il s'agit ici d'une autorité appelant à une posture « de service » et non « de commandement » (p. 77), ce qui la distingue fondamentalement de l'autorité des Anciens. C'est ainsi que Roelens propose de découpler la notion d'autorité de celle de pouvoir, afin de miser sur l'indispensable consentement de ceux qui reconnaissent diverses formes d'autorité dans leur vie quotidienne, à l'âge démocratique. C'est donc bien parce que l'autorité doit fonctionner sur le mode de *l'influence légitime*, et non sur celui de la *puissance* (moins compatible avec le paradigme de l'autonomie individuelle) qu'elle constitue une question-clé de la substance sociale démocratique. Pour traiter cette dimension, l'auteur s'en remet alors, entre autres, aux travaux de Philippe Foray (2016) sur le « devenir-autonome ».

Une fois établi ce lien *contextuel* entre autorité, autonomie et démocratie, la deuxième partie se consacre à la compréhension de l'autorité, afin d'en établir une définition. Comme de nombreux auteurs avant lui, Roelens aborde ce chantier conceptuel par la négative, en écartant d'abord ce que l'autorité n'est plus ou n'est pas : une structure relationnelle traditionnelle incitant fortement à l'obéissance envers les « supérieurs » sociaux. Selon lui, l'autorité n'est donc ni le pouvoir (qui contraint), ni la domination (qui enferme dans une hiérarchie sociale, de genre, etc.), ni le droit (qui définit le *légal*, non le *légitime*), ni la violence, la puissance ou la menace (qui nient l'autonomie du sujet), ni la manipulation (qui trompe), ni l'autoritarisme (qui interdit la résistance autonome). L'autorité libérale – en contexte individualiste – doit fonctionner, en fait, comme un indispensable complément de l'action du pouvoir et du droit. Elle suppose la reconnaissance de sa légitimité et un consentement pleinement autonome et rétractable, ce qui lui permet de dessiner des relations d'influence pacifique, là où le pouvoir et la loi, *in fine*, s'appuient aussi sur un volet coercitif. Pour l'auteur « agir par autorité, donc par influence sans contrainte, est possible lorsque ce qui est proposé [...] est perçu non pas tant comme *légal* mais bien avant tout comme *légitime*. » (p. 53) On retrouve ici la conception de l'autorité comme « surpouvoir » chez Alain Renaut (2004), autre référence présente dans ces analyses. Relevons d'ailleurs une difficulté conceptuelle fréquente : comme beaucoup d'auteurs, Roelens utilise l'étymologie du concept d'autorité (*augere*) pour valoriser une éventuelle « fonction d'augmentation » (p. 59) qui permettrait à l'autorité de prodiguer des bénéfices à ceux qui en reconnaissent la légitimité. Il nous semble au contraire que cette étymologie indique que l'autorité *augmente plutôt le pouvoir de celui qui la détient* et donc qu'elle est bien ce « sur-pouvoir » dont parle Renaut. En ce sens, même un régime peu démocratique et/ou illibéral voudrait *renforcer* son emprise coercitive par la reconnaissance supplémentaire de la légitimité de son autorité, en persuadant la population de consentir à lui obéir pacifiquement.

La deuxième partie passe aussi peut-être un peu vite sur une autre difficulté définitionnelle : l'autorité serait « un moyen d'avoir une influence sur quelqu'un sans avoir à lui imposer ses actions » (p. 18). Soit. Mais dans ces conditions, qu'est-ce qui différencie l'autorité des autres formes d'influence ou de manipulation ? En plein règne des *influenceurs* sociaux prodiguant mille et un conseils dans des domaines variés, au cœur de l'époque de la « fabrication du consentement » (Chomsky et Herman, 2008) par les médias dominants, qu'est-ce qui pourrait faire la spécificité de l'autorité « démocratique », sinon la recherche d'un consentement lucide, rationnel, critique, obtenu par la réflexion et l'information, et dans le refus de l'effet envahissant des réseaux sociaux ? Si l'autorité ne doit plus, ne peut plus fonctionner sur un mode *hypnotique* (Durkheim) ou *charismatique* (Weber) institutionnel, autrement dit en anéantissant en quelque sorte la volonté individuelle, alors elle doit se donner les moyens d'en appeler authentiquement à la conscience critique du sujet et à la volonté lucide que pourraient lui apporter une pratique raisonnée des médias critiques et un débat public pluraliste et équitable. C'est là tout le problème – bien ambitieux – de la formation du jugement et de l'éducation aux médias, lesquelles seraient les meilleurs supports pour l'émergence de cette « culture générale de l'autorité » dont l'auteur voudrait doter les citoyens démocratiques. Il nous semble que ce point pourrait

constituer un prolongement de l'argumentation (ce qu'indique d'ailleurs la conclusion), surtout à l'heure de la *post-vérité* et de l'incessante guerre de l'opinion. Une remarque parallèle peut souligner que l'avènement contemporain de la « société du contrôle » (Deleuze, 1986) semble désactiver par avance une bonne partie de cette *autorité consentie* que les penseurs libéraux pensent pouvoir aisément opposer aux régimes autoritaires ou totalitaires.

La troisième partie traite de l'exercice de l'autorité comme médiation et influence interindividuelles consenties. Roelens y complète le profil de celle-ci en cumulant des éléments susceptibles d'en asseoir la légitimité : explicitation du cadre, confiance et crédibilité, bienveillance, reconnaissance individuelle réciproque, ou encore épaisseur éthique. On est loin des « recettes » et des « kits de survie » parfois proposés comme des panacées, notamment dans le monde enseignant. Il s'agit plutôt ici de combiner et d'articuler différents principes pour les postures et les gestes relationnels, dans un esprit général d'adaptation permanente. En une saisissante formule, l'auteur rappelle d'ailleurs que « l'éthique est le domaine des arbitrages qui n'ont rien d'évident et des zones grises de l'hésitation ». (p. 79) Sur ce point, l'univers démocratique semble inviter à une retenue morale (le minimalisme éthique) et à un redéploiement de la morale dans la sphère du *Juste* – et non plus dans celle du *Bien*. On reconnaît là des propositions d'esprit libéral en vue d'une « autorité bienveillante » dont l'existence nous semble quand même relever aussi et surtout de l'idéal perpétuel, quand il ne s'agit pas tout bonnement d'un leurre idéologique posé sur la violence matérielle des rapports sociaux.

In fine, cet ouvrage vise opiniâtrement à éclairer les questions liées à la « démocratisation de l'autorité » (p. 85) et à projeter le lecteur vers leur application à quelques questions vives de nos sociétés. Dans celles-ci, la *maximalisation* des propositions existentielles (caractéristique de la modernité démocratique) s'accompagne de la *minimalisation* des impositions morales, juridiques, normatives, ce qui devrait inciter la démocratie à créer sans cesse (entre autres par l'éducation et la formation du citoyen) les conditions des « consentements obligatoires » (p. 93) sans lesquels on ne saurait parler d'*autorité* au sens strict du terme.

Il n'est pas du tout sûr que les démocraties dites « libérales » en prennent le chemin, tant ce modèle s'articule difficilement avec les tendances hégémoniques du néolibéralisme économique, politique et culturel. Rendons toutefois grâce à l'auteur, qui maintient ouverte une perspective constructive pour prendre la démocratie à ses propres mots.

On apprécie donc la tentative de Roelens et sa contribution au débat, d'autant plus qu'il propose quelques annexes propres à alimenter la poursuite de la discussion : une « FAQ de l'autorité », un glossaire, une médiathèque et une bibliographie assez complète, même si certaines critiques de l'autorité (par exemple : Houssaye, ou les pédagogies libertaires) et certaines tentatives non-directives de l'Éducation Nouvelle en sont absentes – il est vrai que l'auteur ne s'est pas cantonné à la sphère de l'éducation. Voilà en tout cas un ouvrage apportant honnêtement sa contribution à la réflexion collective sur la forme de vie promise, mais pas toujours permise, par la démocratie dite libérale.

Bibliographie

- Chomsky, N., Herman, E.-S. (2008). *La Fabrication du consentement : de la propagande médiatique en démocratie* [1988]. Agone.
- Deleuze, G. (1986). Foucault. Minuit.
- Foray, P. (2016). *Devenir autonome. Apprendre à se diriger soi-même*. ESF.
- Gauchet, M. (2002). *La démocratie contre elle-même*. Gallimard.
- Hadot, P. (2002). *Exercices spirituels et philosophie antique*. Albin Michel.
- Houssaye, J. (2007). *Autorité ou éducation ? Entre savoir et socialisation : le sens de l'éducation*. ESF
- Renaut, A. (2004). *La fin de l'autorité*. Gallimard.

Roelens, C. (2019). *L'autorité bienveillante dans la modernité démocratique, entre éducation, pédagogie et politique* [Thèse de doctorat inédite en sciences de l'éducation], Université de Lille, France.